



Compte-rendu de réunions ouvertes :

15/10/2024

Lieu : Plateforme bruxelloise pour la santé mentale ;

Animation : Pierre (SMES/DUNE), Jonathan (Plateforme Bruxelloise pour la santé mentale / SMES), Simon (Réseau Nomade/DUNE)

Secrétaire : Simon

Tour de table et accueil

Les 18 participant-e-s se présentent et évoquent les raisons de leur présence. Une personne arrivera plus tard (N = 19).

Plusieurs de ces personnes présentes suivent la formation à la pair aide donnée à la plateforme bruxelloise. A part cinq personnes, tout le monde est engagée (ou souhaite le devenir) dans une pratique de pair aide ou d'expert de vécu.

Les raisons évoquées à la présence des membres sont généralement une volonté d'information et de développement des connaissances ; une volonté de rencontre(s) et d'implication dans un réseau commun ; et la volonté de participer à des échanges communs. Les milieux d'interventions représentés sont la santé mentale, la précarité, assuétudes/addictions. Dans le cadre de ce premier tour de table, nous avons aussi évoqué nos domaines d'expertise plus singuliers tels que : savoir faire des tresses à cinq brins, la paléographie médiévale, la compréhension du latin, la capacité à pêcher des gros poissons dans le canal et la confection d'omelettes dites *tornado*. L'animation se dit très heureuse de voir une majorité de personne pair aidante ou souhaitant l'être.



Moment thématique : L'embauche

Pendant ce moment présenté et animé par Pierre et Jonathan, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes : où trouver les postes ; comment faire un CV ; comment préparer l'entretien d'embauche.

Où trouver les offres :

Pierre nous renseigne sur le site [PAT*](https://pat.support/) (<https://pat.support/>) qui dispose non seulement d'une cartographie, mais aussi d'une liste d'offres d'emploi. Il présente également la possibilité de venir le suivre en immersion à DUNE ASBL (asbl de réduction des risques).

*L'asbl PAT est membre du projet de collaboration internationale Erasmus+ [TuTo3-PAT](#) qui aborde la question de la professionnalisation de la pair-aidance et fait partie de la Fédération des Associations de Pairs Aidants Francophones : [FAPAF](#).

Il invite toute personne intéressée à fonder un projet similaire à le faire à pouvoir se saisir de la FAPAF qui existe déjà mais qui n'attend que d'être portée par du sang neuf, comme le site internet PAT.

Le CV

Jonathan présente ensuite ses conseils en matière de création de CV dans le cadre de la pair aidance, à partir de son expérience personnelle.

Il insiste sur la nécessité de mettre en avant toutes les expériences pouvant être valorisées (ex : implication dans le secteur associatif ; compétences communicationnelles ; engagement dans des pratiques artistiques, ...).

En ce qui concerne la pair aidance, il a indiqué tout ce qui pouvait y être lié, de près ou de loin (l'immersion à DUNE par exemple, même si ça n'est que 2 x 4 heures ; les formations à la pair aidance et expertise de vécu). Pierre intervient pour indiquer qu'il a mentionné ses années de consommation, ses années de cure, son expérience et son processus de rétablissement. Toutefois, nous échangeons au sujet du choix de partager ou non celui-ci, et les avis divergent entre les personnes présentes. Cela dépend aussi des employeurs (par exemple, le SPF Intégration Sociale le demande explicitement). Tout cela nous permet d'insister sur le fait qu'il n'y a pas qu'une bonne manière de fonctionner, mais que les éléments mentionnés ci-dessus peuvent servir de balise (et que l'on se positionne comme on veut par rapport à cela).



Une personne mentionne la possibilité d'écrire une lettre de motivation. Cela nous amène à considérer une candidature en plusieurs étapes : le CV, pour dire qui on est, et la lettre de motivation, pour expliquer pourquoi on est la bonne personne pour le poste en question. Le premier tiers du CV se révèle essentiel et doit être bien résumé pour donner envie aux employeur-se-s d'aller plus loin. Importante étape de *story telling* donc, présentant ce que l'on a à offrir, nos richesses et nos ouvertures vers la pair aide. Sachant que dans l'imaginaire collectif la pair aide est associée à des dangers de rechute, ou de fragilité, il est important de communiquer une certaine stabilité (bien que la « rechute » ou la fragilité mentale par exemple n'est pas l'apanage des pair aidant-e-s, et concerne toutes les personnes engagées dans une pratique professionnelle ...).

Bien entendu, un travail envers les structures cherchant à employer une personne pair aidante est nécessaire également, et est réalisé par le projet PAT (porté par le SMES).

Peu importe également si vous ne rentrez pas dans toutes les cases d'une offre d'emploi. Essayer est de toute façon un bon exercice, et l'offre représente le ou la candidat-e idéal-e (qui n'existe pas toujours). Parfois il est bon d'y aller au culot.

L'entretien

Pierre et Jonathan conseillent d'y aller de manière détendue. Pour s'y préparer toutefois, il peut être intéressant d'avoir imaginé un premier récit de vie. Il faut également s'attendre à être mis mal à l'aise par des questions qui peuvent apparaître déplacées, au sujet du parcours de vulnérabilité. On entend parfois des questions très frontales (est-ce que tu es stable ; comment réagis-tu dans telle situation ? que fais tu en cas de rechute ?). Dans ce cas, autant être prêt à répondre de manière naturelle (et de toute façon, une personne pair aidante a généralement un meilleur réseau de soin qu'une personne n'ayant jamais vécu de difficultés).

Thématiques à traiter ultérieurement

Les thématiques notées lors de notre première rencontre du 24/09/2024 : les formations, la stigmatisation, la spécificité du pair aidant sur le terrain (pour les professionnel-le-s, pour le public), la place de la pair aide dans la gouvernance, la pair-aide dans les institutions médico-légales, l'horizontalisation des rapports au travail, la pair aide et l'implémentation du rétablissement, des retours d'expérience de personnes pair aidantes



Moment Autodéfinition : faire réseau

On a ensuite discuté des éléments à mettre en place pour faire réseau, voici plusieurs chantiers communs que nous allons travailler au fil des rencontres :

- a) La mise en place d'un espace de partage virtuel en commun (articles, podcasts, projets, événements, ...)

Pour le réaliser, une personne va tester Signal, une autre Discord ; en attendant Simon va essayer de mettre en place un espace dédié aux Réunions Ouvertes sur le site du Réseau Nomade. Quid de la modération de ces espaces (qui serait changeante) ? Quid, dans le futur, d'un espace de communication externe ?

En ce qui concerne la réunion de cette journée, nous listons nos adresses respectives.

- b) La réflexion quant à une charte de fonctionnement

Chacun est invité à se prémunir de chartes qui lui semblent pertinentes, comme base de travail commun (règle de circulation de la parole, respect des expériences partagées en groupe, confidentialité, liste de contacts, gouvernance du site internet qui évolue, ...)

- c) L'identification d'une série de règles déontologiques liées à la pratique de la pair-aidance

En premier exemple d'une production commune : la continuité de prendre au sérieux la pair-aidance en tant qu'activité professionnelle

- d) Réalisation d'un atelier d'échange autour de la notion de rétablissement

Le terme n'est pas défini par tout le monde de la même manière ; il est intéressant de lister et nommer cette pluralité ; et peut-être d'identifier les dénominateurs communs dans cette pluralité

- e) Élargissement pair-aidance ?

Il existe d'autres thématiques que celle associées institutionnellement à la pair-aidance (santé mentale/assuétude/précarité) : quelles sont les frontières ? Ou à l'inverse les élargissements ?



Prochaines réunions

Prochaine rencontre : 03/12/2024, plateforme bruxelloise pour la santé mentale

Thématiques traitées : la stigmatisation des personnes pair aidantes

Moment réseau : Charte de nos règles organisationnelles - test des plateformes en ligne Signal et Discord

Nos autres rencontres auront lieu les :

- 3 décembre
- 14 janvier
- 18 février
- 8 avril
- 3 juin

Toujours de 14h-16h30 ; pour l'instant à la plateforme bruxelloise pour la santé mentale (15 rue de l'association, 1000 Bruxelles). Toute personne souhaitant accueillir une réunion dans son service peut le mentionner.

Toute personne souhaitant proposer un moment de discussion thématique / animer un moment réseau, peut également le manifester.